



## Philippe Pochet

---

<b>Email</b>	ppochet@ftpa.fr
<b>Téléphone</b>	+33 (0)1 45 00 86 20
<b>Fonction</b>	Associé

Associé fondateur du cabinet FTPA, Philippe Pochet est un spécialiste expérimenté de la propriété intellectuelle, du droit de l'audiovisuel, des médias et de l'Internet. Il est particulièrement actif dans les domaines des industries du luxe, des médias et des nouvelles technologies de l'information.

Il dispose également d'une expérience considérable en marché de l'art. Il assiste ses clients dans la gestion du patrimoine des artistes, en matière de planification successorale et fiscale. Philippe Pochet conseille les artistes et leurs ayants droit dans l'exploitation des œuvres et dans la gestion de leurs relations avec les musées et les galeries d'art.

Depuis plus de 10 ans, Philippe Pochet s'est illustré dans de nombreuses transactions complexes ayant trait au domaine de l'art, au plus près des besoins des collectionneurs, des ayants-droit d'artistes et de prestigieuses fondations telles que la Fondation Zao Wou-Ki. Il est spécialiste du marché de l'art pour la France au sein du « Collections Legal ».

Ce club, ayant pour vocation de développer un réseau de prestige dans le domaine de l'art, se compose d'un conseil référent par pays, et compte à l'heure actuelle 14 membres (France, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, etc.). Chaque membre bénéficie d'une expertise reconnue dans le domaine du marché de l'art et intervient sur des problématiques liées à la gestion du patrimoine d'artistes, à l'accompagnement quotidien dans leurs relations avec les musées et les galeries d'art, aux conflits entre ayants-droits, ou encore à la lutte contre la contrefaçon, etc.

Diplômé de l'Université de Paris (DESS en droit privé), de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'University of California (Los Angeles), Business School (MBA) et Law School, Philippe Pochet est avocat au barreau de Paris depuis 1981.

Philippe Pochet est titulaire d'un Certificat de spécialisation en Droit des relations internationales et d'un Certificat de spécialisation en Droit de la propriété intellectuelle délivrés en 1994. En 2017, il a été nommé "Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres".